

Réf: Dossier 214869

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DOM » en abrégé
« SCI DOM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX AGHIEN, NON LOIN DE LA MOSQUEE D'AGHIEN,
Lot 8B, Ilot 112

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/04/2023 reçus par Me N'guetta Yves-Landry , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 09/05/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

DOM » en abrégé « SCI DOM »

Objet : - LA PROMOTION IMMOBILIÈRE
- LA GESTION IMMOBILIÈRE
- L'ACHAT ET VENTE DE BIENS IMMOBILIERS.

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles n'enlèvent en rien le caractère civil de la Société.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX AGHIEN, NON LOIN DE LA MOSQUEE D'AGHIEN,
Lot 8B, Ilot 112

Dirigeant(s) M AMANDE MONIN JUSTIN
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00064 du 24/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38553/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023

